À SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE, LA MAGNANERIE

Quand on emprunte la rocade contournant Saint-Georges dans le sens Chalonnes-Angers, on peut voir sur la droite un grand bâtiment sans grâce et sans intérêt architectural. Une pancarte indique qu'il s'agit d'une magnanerie. Le terme, provençal, paraît incongru en Anjou. Une magnanerie désigne le local dans lequel certaines régions du sud de la France comme le Gard ou l'Ardèche élevaient les magnans, c'est-à-dire les vers à soie. Sur les bords de la Loire on parlait plus volontiers de « verrerie ». Alors, des magnans, une magnanerie à Saint-Georges-sur-Loire ? L'enquête mérite d'être menée…

Certes, l'histoire raconte que les rois de France, séduits par la soie et sa production ont essayé d'acclimater dans leur royaume l'« arbre d'or » des chinois, ce mûrier dont les feuilles constituent la seule nourriture des vers à soie. Louis XI, Charles VIII de retour des guerres d'Italie, puis François 1er, Louis XII , Henri IV et bien sûr Louis XIV ont voulu développer en France ce savoir-faire de luxe. Depuis 3000 ans avant J.-C., les Chinois le maitrisaient de bout en bout et en gardaient jalousement le secret. Leurs somptueuses étoffes, qui empruntaient, pour arriver en Europe les fameuses routes de la soie, avaient séduit tous les puissants de ce monde, à commencer par Alexandre le Grand. Mais il n'est de secret si bien gardé qui ne s'échappe, et dès le Moyen Âge, les marchands italiens présentaient à des clients fortunés de magnifiques soieries.

Au XVIe siècle, l'agronome-botaniste Olivier de Serres, dit M. du Pradel, du nom de son domaine, a beaucoup fait pour développer la culture du mûrier et la confection de ces tissus, à la fois délicats et solides. Les vallées des Cévennes et du Vivarais (l'Ardèche d'aujourd'hui) ont d'abord tenté l'aventure, puis ce fut au tour de celles du Rhône et enfin de la Loire. La Touraine que les rois de France ont tant aimée se prêtait bien, par la douceur de son climat, à cette culture. De nombreuses tentatives y furent entreprises, comme à l'abbaye de Cormery dont un Saint-Georgeois, l'abbé Nicolas Bautru de Vaubrun prit la tête au XVIIe siècle.

L'ancienne magnanerie de Saint-Georges-sur-Loire.

De la culture du mûrier à l'obtention du fil de soie, c'est l'art de la sériciculture. Ici, un spécimen de mûrier blanc.

L'Anjou fit de même, et dans les Annales de la société d'horticulture, un certain M. R. Soulard écrit en 1927 : *« L'Anjou est au nombre des provinces qui ont, autrefois, élevé des vers à soie , et d'après M. Brunet de la Grange, en 1840, sur les deux rives de la Loire, de Fontevrault aux Rosiers, on compte près de 30 communes où l'on s'occupe de l'éducation des vers à soie. […] Les plus anciens de ces arbres (les mûriers) en 1840 dataient de 1754, époque à laquelle Louis XV les fit distribuer gratis par l'intendant de la généralité de Tours ».*

Un peu plus loin, il écrit *« Le comte de Serrant et M. Suaudeau établirent à Saint-Georges-sur-Loire un élevage important si l'on en juge par l'étendue des plantations de mûriers qui couvraient 16 hectares et comprenaient 71 000 sujets ».*

Le comte de Serrant est alors Alfred Walsh de Serrant, et René Suaudeau, qui vient de Vendée l'a rejoint pour, semble-t-il monter cet élevage. Pourtant, rien dans les textes consultés, ne semblaient le prédisposer à cette fonction. Lorsque naît son fils Marie-Hylas, en 1816, il déclare être géomètre. Quand est-il arrivé à Saint-Georges ? Peut-être au cours des années 1835-1836, puisqu'on le retrouve dès 1837 en Anjou. Le bulletin de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire révèle dans son édition de 1837 que, deux ans auparavant, l'exposition *« a révélé les tentatives de monsieur le comte de Serrant ».*

Le comte avait donc besoin d'un spécialiste pour mener à bien ses projets. C'est sans doute pour cette raison qu'il avait fait venir René Suaudeau. De quelles compétences ce dernier avait-il déjà fait preuve ? On sait qu'il avait été « l'élève », sans autre précision sur ce terme, de Camille Beauvais, fondateur de la société sériciole, grande figure de la sériciculture au XIXe siècle, dispensant des cours aux Bergeries de Sénart[1].

Et René avait, en1839, indiqué à la Société d'Horticulture une plantation importante de mûriers, déjà existante dans le domaine du château. La longue histoire du ver à soie et du mûrier est celle d'une alliance exclusive. Le premier est la chenille d'un papillon, le bombyx, insecte exigeant puisqu'il se nourrit seulement de feuilles de mûrier, blanc ou noir, avec une préférence marquée pour celles du blanc, d'origine asiatique. Son élevage, son « éducation » disait-on, part de la graine ou petits œufs ronds et jaunes, jusqu'à l'obtention d'un cocon formé d'un long fil de soie, à l'intérieur duquel s'enferme la chrysalide.

Le mûrier blanc
(Morus alba Blanco).

La graine vit d'abord au ralenti, à une température de 22° pendant 5 à 6 mois, puis est réchauffée, lentement, jusqu'à 24°. L'éclosion des œufs doit se faire au printemps, au moment où apparaissent les feuilles de mûriers. Alors, le ver, particulièrement vorace, dévore ces feuilles fraiches et sèches, hachées dans un premier temps. Il faut l'alimenter 3 à 5 fois par jour. Au bout d'un mois, et après 4 mues, il s'arrête de manger, pour s'accrocher à un rameau de bruyère, disposé là à cet effet. Il commence le cocon, secrété par sa bave, et s'y

La chenille du Bombyx ou ver à soie.

emprisonne pendant 3 jours environ. Il faut alors tuer la chrysalide avant qu'elle ne sorte en brisant le fil de soie, et pour cela faire passer le cocon dans une étuve à 70° pendant 8 heures, avant de le plonger dans une eau portée à 90° afin de ramollir le grès, colle naturelle qui l'enveloppe ou séricine.

Il s'agit donc d'un élevage long, délicat, nécessitant une température et une humidité contrôlées. Au stade manufacturier, il se pratiquait dans de grands bâtiments ou magnaneries, bien que ce terme ait désigné d'abord la chambre d'élevage que l'on trouvait chez les paysans ardéchois ou gardois.

Le papillon du ver à soie ou Bombyx du mûrier.
(Bombyx-mori-Morus)

Le cocon dévidé, le fil est attaché au métier à tisser et tordu sur lui-même pour lui donner plus de résistance.

Le cocon du ver à soie où s'enferme la chrysalide est formé d'un très long fil, pouvant aller de 600 à 1000 mètres, le fil de soie.

Ainsi, au cours de la première moitié du XVIII[e] siècle, le maître de Serrant et son associé s'étaient lancés dans la sériciculture.

Et dès 1840, un jury chargé de se prononcer sur les *« produits de l'industrie sérigène et les plantations de mûriers angevins »* distingue, par un premier prix « Mme la comtesse Alfred Walsh de Serrant et M. Suaudeau père ».

Sophie Legrand.

La comtesse n'est autre que Sophie Legrand, épouse en première noce de Théobald Walsh de Serrant, puis après le décès de celui-ci, d'un cousin : Alfred Walsh. Elle achètera quelques années après, le château du Plessis-Macé qu'elle modifiera dans le goût gothique de l'époque, où elle décèdera en 1872.

Quant aux Suaudeau, on fait désormais la distinction entre le père, et le fils Marie-Hylas, âgé de 21 ans lors du début de l'expérience séricicole de Serrant, qui deviendra quelques années plus tard, de 1871 à 1887, maire de Saint-Georges.

Les distinctions se suivent : 4 ans plus tard une médaille de vermeil est attribuée à *« M^elle Suaudeau, demeurant chez ses parents à Saint-Georges-sur-Loire [...].pour l'application et l'habileté avec lesquelles elle dirige l'atelier de filage annexé à la magnanerie de la Haute-Lande, située près du château de Serrant. »*

Il ne s'agissait donc pas seulement d'un élevage de vers à soie : un atelier de filage complétait l'activité et il jouxtait la magnanerie ! C'était d'ailleurs une histoire de famille puisqu'il est précisé que *« M. Suaudeau a trouvé dans son épouse* (née Marguerite Jousseaume) *une aide telle qu'on en trouve peu ».* Et c'est donc à leur fille, Marie-Geneviève, née le 11 novembre 1819 à Ardin dans les Deux-Sèvres, qu'avait été confiée la direction de l'atelier.

L'article de la Société d'Agriculture Sciences et Arts d'Angers, particulièrement élogieux, indique que l'espèce élevée à Saint-Georges provient de vers de race SINA, introduite dans le département par ce même M. Suaudeau, en 1836, et que dès 1837 il en a remis 70 kg de graines (il faut de 1200 à 1800 œufs pour 1 gramme de graines !) à de futurs sériciculteurs afin d'en développer l'élevage en Anjou. Il est donc présenté comme un précurseur.

Les plantations de Serrant ont augmenté : on parle maintenant de 24 hectares : 20 présentent des mûriers de différentes variétés, et quatre constituent des pépinières pour les variétés Moretti et Multicaules. Les résultats de ces efforts parlent d'eux-mêmes : 401 kg de cocons de soie obtenus en 1843, 640 en 1844. Toutefois, cela reste très peu par rapport à l'ensemble de la production française qui s'élève à 17 500 tonnes au cours de cette période.

Quant à la magnanerie, *« elle est vaste, construite et meublée d'après les procédés les plus rationnels. La ventilation s'y opère au moyen d'un appareil Darcel ».* C'est important et l'ingénieur Darcel (en réalité d'Arcet) a créé depuis peu un nouveau mode de ventilateur utilisé dans la sériciculture, *« formé d'un canal en bois s'ouvrant sur un puits profond de 10 m au moins [...]. L'air du fond du puits aspiré viendrait rafraîchir l'air intérieur de la magnanerie ; l'air extérieur pourrait librement descendre dans le puits et serait aspiré à son tour ».* Ce système, onéreux, permet de purifier l'air rapidement.

Le bâtiment doit donc être aéré, éclairé par des fenêtres. À l'intérieur, sans doute badigeonné au lait de chaux, peuvent se trouver des châssis supportant des tables accessibles des deux côtés, séparées par d'étroites allées de circulation. Les plateaux de ces tables sont vraisemblablement formés de claies. On y dépose les feuilles de mûriers et la magnanerie doit être chauffée, par des cheminées, construites à chaque extrémité, ou en angles, pour atteindre la température exigée. Le rapport sur l'équipement observé à Saint-Georges est muet, se contentant d'évoquer des procédés rationnels.

Mais un certain Brunet de la Grange, chargé d'inspecter les magnaneries de France écrit au ministre de l'agriculture en 1840 : *« la magnanerie de Serrant occupe un bâtiment au rez-de-chaussée ayant 20 m de long sur 10 de large et 7 m de haut ; la chambre à air chaud est creusée dans le sol en contrebas de l'atelier. L'agencement intérieur a été établi avec une rare perfection par M Suaudeau. Les filets servant au délitement* (changement de litière) *sont entièrement de l'invention de cet ingénieux praticien ; ils sont formés de ficelles croisées et clouées à un chassis en bois de la grandeur des claies. Chaque maille, au lieu d'être nouée aux 4 coins, comme dans le système ordinaire, est collée avec de la colle forte, ce qui rend ces filets d'une confection beaucoup plus prompte et par conséquent moins dispendieuse. »*

Reste à récupérer la soie du cocon, et c'est le travail de la filature. Les Annales de la Société Séricicole en 1842 précisent qu'elle comporte « huit bassines » d'eau chauffée à 80° ou 90°, dans laquelle tremperont les cocons qu'il faut débarrasser du grès en les battant.

Jeunes fileuses (Carte postale de l'Ardèche - Champ-la-Lioure).

Les apprenties fileuses de la Haute-Lande sont choisies *« parmi les jeunes orphelines de l'hospice d'Angers qui formeront bientôt une excellente école de fileuses ».* Combien sont-elles et quel âge ont-elles ces gamines déshéritées ? Combien d'heures par jour travaillent-elles ? On sait qu'en Anjou le travail des enfants au XIX^e siècle est largement répandu dans les mines de fer ou d'ardoises, les usines de textile, les filatures. Le travail est pénible. Les ateliers de filage et de dévidage sont propices au développement de maladies chroniques, selon un rapport de Boileau de Castelneau, chirurgien de la prison de Nimes, écrit en 1836, que cite Louis-René de Villermé[2] dès 1840 dans sa longue enquête sur les employés de manufactures. Certes, ces rapports décrivent la situation des filatures de soie du Midi et de la région lyonnaise, sans évoquer celles de Touraine ou d'Anjou, mais peut-on penser qu'il en ait été différemment dans nos provinces ? Les fileuses ont les doigts brûlés par l'eau des bassines et leur salaire est bien moindre que celui des femmes, lui-même largement inférieur à celui des hommes.

Il y a une hiérarchie des salaires en fonction de la force supposée du travailleur. Il faut attendre la loi de 1841 pour que le travail des enfants entre 8 et 12 ans soit limité à 8 heures par jour et 12 heures pour ceux qui ont entre 12 et 16 ans ! Leur journée commence à 5 heures le matin et ne peut aller au-delà de 21 heures. Combien gagnent- elles, si tant est qu'elles soient rémunérées ? Et à qui est versé l'argent de leur besogne ? Où et que mangent-elles, où sont-elles logées ? Autant d'aspects de la vie des fileuses que les *"Annales de la société séricicole"* n'abordent pas, sans doute parce qu'elles ne s'y intéressent pas !

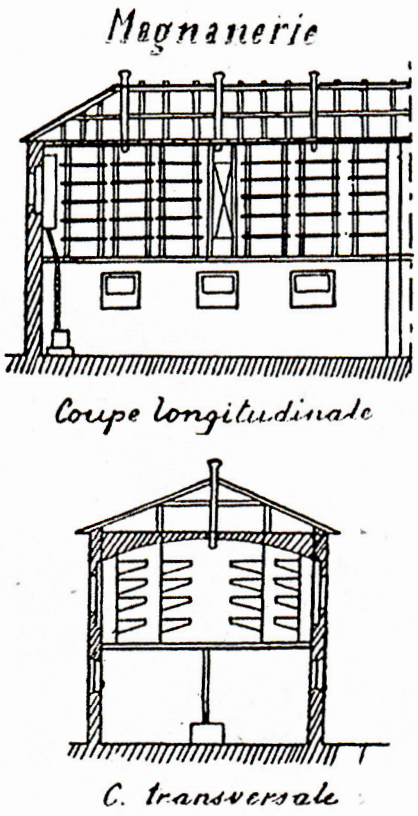

Plan : coupe sur l'intérieur d'une magnanerie.

On ne peut s'empêcher d'évoquer les vers de Victor Hugo :

Où vont tous ces enfants
Dont pas un seul ne rit [...]
Travail mauvais qui prend l'âge tendre en sa serre
Qui produit la richesse en créant la misère

Mélancholia

Ces petites filles ou adolescentes viennent peut-être du Bon Pasteur d'Angers, fondé par Marie-Euphrasie Pelletier, qui recueillait les filles délaissées, abandonnées, sans famille ou jugées difficiles.

On ne voit, dans ce travail d'enfants, que l'apprentissage d'un métier, présenté comme une chance pour la relance de l'industrie de la soie dans le département. En les évoquant, les Annales de la Société Séricicole en 1842 écrivent : *« soumises dès le début aux bonnes pratiques, elles exerceront une influence favorable sur la régénération du tirage des cocons dans le département de Maine-et-Loire. »*

Mais cette tentative d'implantation d'une manufacture à Saint-Georges sera brève et vouée à l'échec, car trop tardive. Dès 1840 la sériciculture française connaît de graves difficultés liées à l'importation de soieries étrangères. D'autre part, les élevages de vers à soie sont frappés par une maladie du ver, mortelle et contagieuse, la pébrine qui *« ravage les magnaneries à partir de 1849 et surtout après 1856 »* écrit Philippe Wolf dans son *« Histoire du Languedoc »*. La situation est si grave que Louis Pasteur est appelé au secours, et il faudra quelques années au savant pour comprendre la nature, la propagation de la maladie et parvenir à guérir les élevages infectés. A ce moment-là, dans d'autres départements de France, comme ceux du sud-ouest, l'élevage des précieux vers à soie connaît un nouvel essor.

Et à Serrant, que s'est-il passé? La soie produite a-t-elle été victime d'une concurrence étrangère, d'une faiblesse de production, ou bien la pébrine, a-t-elle affecté l'élevage comme elle l'a fait pour la majorité des élevages européens ? On l'ignore pour l'instant. La production de fils de soie semble n'avoir duré que quelques années. On sait qu'en 1849, René Suaudeau avait quitté l'Anjou et la France pour l'Algérie où il vivra quelques années et où il meurt en 1857.

Restent de cette aventure originale, le grand bâtiment de la magnanerie qui a oublié sa destination première pour devenir un hangar agricole ordinaire, et peut-être ce nom de Mûrie porté par un quartier de la commune tout proche de la magnanerie. Correspond-il à l'emplacement des hectares de mûriers implantés par le comte de Serrant aidé de René Suaudeau ?

Françoise Capelle
avec l'aide d'Alain Cadic
(Groupe Beau-Site)

[1] - À Vigneux-sur-Seine, le château des Bergeries de Sénart (XV[e] siècle) a vu sa ferme occupée par Camille Beauvais qui y développa un élevage de vers à soie et y mit en pratique les techniques qu'il préconisait. Il y avait été appelé par le roi Charles X. Il devint ensuite président de la société de sériciculture française.

[2] - Louis-René de Villermé (1782-1863), chirurgien des armées de Napoléon 1[er], s'intéresse à partir de 1815 au travail et aux conditions de vie des employés de filatures. Il publie en 1840 une longue étude très précise sur les différentes manufactures françaises et suisses.

Sources :

- Compte rendu des travaux du comice agricole d'Angers 1840
- Annales de la société séricicole 1840 et 1842
- Annales de la société d'Agriculture - sciences et arts d'Angers 1844
- Travaux du comice horticole 1848
- Annales de la société d'horticulture 1927
- Histoire du Languedoc de Philippe Wolf (éditions Privat)

Sites internet

- Le Bon Pasteur et la législation sur le travail des enfants - P. Taron
- L'élevage du ver à soie par Audrey Blachère (thèse de doctorat)
- Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie - Louis R de Villermé